

VILLE DE BERESFORD
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2020

VILLE DE BERESFORD
TABLE DES MATIÈRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 4
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	5
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	6
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	7
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél. / Tel.: (506) 548-1984
Télééc. / Fax: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél. / Tel.: (506) 727-2010
Télééc. / Fax: (506) 727-2088

eprpeninsule@eprbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son honneur le Maire et aux membres du Conseil municipal de la Ville de Beresford,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Beresford («la municipalité»), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2020, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joint donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville de Beresford conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

EPR - Bathurst / Péninsule

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick
30 juin 2021

VILLE DE BERESFORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
AU 31 DÉCEMBRE 2020

	Budget Non-audit� (note 21)	2020 Actuel	2019 Actuel
REVENUS			
Mandat d'imp�ts fonciers	4 498 688 \$	4 498 688 \$	4 394 810 \$
Prestations de services � d'autres gouvernements	98 324	99 343	98 219
Vente de services	54 750	175 988	88 963
Subvention sans condition	908 618	931 434	923 451
Autres transferts gouvernementaux	7 500	1 190 621	226 430
Frais et usagers - Eau et �gouts	1 542 584	1 554 745	1 547 567
Int�r�ts	24 200	31 576	33 998
Autres revenus de provenance interne	37 050	74 071	130 191
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	-	5 000	19 130
	7 171 714	8 561 466	7 462 759
D�PENSES			
Services d'administration g�n�rale	1 076 733	1 035 609	935 623
Services de protection	1 401 177	1 381 991	1 372 464
Services des transports	1 650 045	1 529 922	1 658 528
Services d'hygi�ne	226 079	225 343	210 631
Services de d�veloppement �conomique	202 372	158 349	156 026
Services r�cr�atifs et culturels	1 010 388	838 113	892 953
Approvisionnement en eau et �vacuation des eaux us�es	2 140 446	2 211 656	1 923 290
	7 707 240	7 380 983	7 149 515
EXC�DENT POUR L'ANN�E (note 18)	(535 526) \$	1 180 483	313 244
EXC�DENT ACCUMUL� AU D�BUT DE L'ANN�E		19 639 735	19 326 491
EXC�DENT ACCUMUL� � LA FIN DE L'ANN�E		20 820 218	\$19 639 735

Les notes compl mentaires ci-jointes font partie int grante des  tats financiers consolid s.

VILLE DE BERESFORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2020

6

	2020	2019
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 3)	2 706 903 \$	1 764 662 \$
Débiteurs :		
- Général	609 068	327 590
- Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	55 810	37 265
- Province du Nouveau-Brunswick (note 5)	48 935	224 045
	3 420 716	2 353 562
PASSIFS		
Emprunt à demande (note 6)	-	160 000
Créditeurs et charges à payer	760 770	209 258
Revenus différés (note 7)	15 800	32 450
Dette à long terme (note 8)	4 341 000	4 773 000
Passif pour congés de maladie cumulés et allocation de retraite (note 9)	189 279	138 052
Avantages postérieurs à l'emploi à payer (note 10)	196 800	212 500
	5 503 649	5 525 260
DETTE NETTE	(2 082 933)	(3 171 698)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 16)	44 744 692	43 334 936
Amortissement cumulé	(21 882 932)	(20 569 244)
	22 861 760	22 765 692
Frais payés d'avance	41 391	45 741
	22 903 151	22 811 433
EXCÉDENT ACCUMULÉ	20 820 218 \$	19 639 735 \$

ÉVENTUALITÉ ET ENGAGEMENT (Notes 11 et 12)

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Maire : _____

Administrateur : _____

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BERESFORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

7

	2020	2019
Excédent pour l'année	1 180 483 \$	313 244 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 493 519)	(538 104)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 397 451	1 359 921
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	5 000	19 130
Gain sur la vente d'immobilisation corporelles	(5 000)	(19 130)
	1 084 415	1 135 061
Acquisition des frais payés d'avance	(41 391)	(45 741)
Utilisation des frais payés d'avance	45 741	50 583
	4 350	4 842
Variation de la dette nette	1 088 765	1 139 903
Dette nette au début de l'exercice	(3 171 698)	(4 311 601)
Dette nette à la fin de l'exercice	(2 082 933) \$	(3 171 698) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BERESFORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
AU 31 DÉCEMBRE 2020

8

	2020	2019
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Excédent pour l'exercice	1 180 483 \$	313 244 \$
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	(5 000)	(19 130)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 397 451	1 359 921
Débiteur - Général	(281 477)	(44 083)
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	(18 545)	134 038
Débiteur - Province du Nouveau-Brunswick	175 110	622 805
Créditeurs et frais courus	551 510	(15 528)
Revenus différés	(16 650)	(13 350)
Congé de maladie courus	51 227	(232)
Avantages postérieurs à l'emploi payables	(15 700)	26 300
Utilisation des frais payés d'avance	4 350	4 842
Changements dans les fonds de réserve	(588 711)	(231 831)
	2 434 048	2 136 996
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 493 519)	(538 104)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	5 000	19 130
	(1 488 519)	(518 974)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt à demande	(160 000)	(840 000)
Remboursement de la dette à long terme	(432 000)	(561 000)
	(592 000)	(1 401 000)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	353 529	217 022
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	1 138 212	921 190
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice	1 491 741 \$	1 138 212 \$

La trésorerie et équivalents de trésorerie est constituée de l'encaisse non affectée.

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Municipalité a été incorporée comme village par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick en 1967 et a accédé au statut de Ville le 1er juillet 1984 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la *Loi sur les municipalités*. En tant que municipalité, elle est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 16 décembre 2019 et par le Ministre des gouvernements locaux le 15 janvier 2020.

Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de créditeurs et de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Améliorations foncières	5-25 années
Bâtiments	40 années
Véhicules	3-5 années
Machinerie et équipement	5-15 années
Équipement lourd	10-15 années
Matériel, logiciels et équipement de télécommunications	3-5 années
Meubles	3-5 années
Revêtement de route	5-15 années
Éclairage et feux de circulation	10-15 années
Réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	15-100 années

Les acquisitions d'immobilisations ne sont pas amorties durant l'année au cours de laquelle l'acquisition a eu lieu.

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services des transports

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 9, une attribution pour service à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la note 10.

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

3. ENCAISSE

	2020	2019
Encaisse - affectée	1 215 162 \$	626 450 \$
Encaisse - non affectée	1 491 741	1 138 212
	2 706 903 \$	1 764 662 \$

4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2020	2019
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	55 810 \$	37 265 \$

5. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

	2020	2019
Ministère des transports	6 735 \$	6 735 \$
Organisation des Mesures d'Urgence	42 200	-
Fonds des petites collectivités Canada - Nouveau-Brunswick	-	187 310
Société de Développement régional	-	30 000
	48 935 \$	224 045 \$

6. EMPRUNTS À DEMANDE

La Municipalité dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 513 000 \$, au taux préférentiel de 2,45 %, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2020.

La Municipalité dispose d'une deuxième marge de crédit autorisée de 300 000 \$, avec un montant maximal permis de 212 272 \$, au taux préférentiel de 2,45 %, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2020.

La Municipalité dispose d'une troisième marge de crédit autorisée de 1 000 000 \$, avec un montant maximal permis de 887 449 \$, au taux préférentiel de 2,45 %, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2020.

7. REVENUS DIFFÉRÉS

	2020	2019
Revenus - Façades rue Jacques Cartier	15 800 \$	30 800 \$
Location de l'aréna	-	1 650
	15 800 \$	32 450 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

8. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Débitures :		
Série de 1,50 % à 3,85 %, échéant en 2020, D.C. BD-12.	-	\$ 57 000 \$
Série de 1,20 % à 2,70 %, échéant en 2027, D.C. BQ-10.	610 000	691 000
Série de 1,65 % à 2,90 %, échéant en 2027, D.C. BR-10.	362 000	409 000
Série de 1,35 % à 3,10 %, échéant en 2022, D.C. BH-17.	20 000	29 000
Série de 1,25 % à 3,70 %, échéant en 2023, D.C. BJ-12.	139 000	183 000
Série de 1,20 % à 3,10 %, échéant en 2024, D.C. BL-13.	234 000	289 000
Série de 1,35 % à 3,80 %, échéant en 2032, D.C. BH-18.	720 000	769 000
Série de 1,20 % à 2,70 %, échéant en 2027, D.C. BQ-11.	158 000	179 000
Série de 1,65 % à 3,30 %, échéant en 2037, D.C. BR-11.	2 098 000	2 167 000
	4 341 000	\$ 4 773 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme.

2017 Émission de 2 300 000 \$:

Le 12 décembre 2037, la somme de 586 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas cinq ans.

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2021	383 000 \$
2022	392 000 \$
2023	392 000 \$
2024	354 000 \$
2025	300 000 \$

9. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La Municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 10 heures par mois pour tous les employés à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 1 600 heures de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

10. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

Obligation découlant du régime de retraite

La Municipalité finance un régime de retraite contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés. La Ville de Beresford fournit un plan de pension aux employés qui est un plan multi-employeur qui est administré par un conseil sous les provisions de l'acte municipale du Nouveau-Brunswick, les pensions sont basées sur la durée de service et la moyenne des salaires. La moyenne d'âge des 16 employés actifs couverts par le régime est de 53,2 ans. Actuellement, le régime profite à 16 employés.

Les employés font des contributions égales à 7,6 % de leur salaire et la Municipalité contribue 7,6 %. Les paiements de prestations aux retraités pendant l'année représentent environ 86 700 \$. L'actif du fond de pension est investi dans des investissements sur la bourse.

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites tous les trois ans à l'aide de la méthode de répartition des prestations. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2019 et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de 1 824 600 \$.

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Municipalité.

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- le taux d'inflation attendu est de 2,10 %;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 5,75 %;
- le taux de rendement attendu est de 5,5 %;
- l'âge de la retraite est de 55 ans ; et
- la moyenne estimée du nombre d'années de service restantes est de 14,0 années.

Les contributions combinées de l'employeur et des employés cette année étaient de 117 600 \$.

Les actuaires de la Municipalité ont fait une extrapolation de l'évaluation au 31 décembre 2019 afin de déterminer la position du régime au 31 décembre 2020. Les actifs du fonds sont évalués à la valeur du marché.

Valeur du marché de l'actif du régime	2 391 600 \$
Obligation au titre des prestations constituées	(2 465 300)
Perte non amortie	(123 100)
Déficit du régime de retraite	(196 800) \$

Le passif au titre du régime de retraite établi par calcul actuariel au 31 décembre 2020 est de 196 800 \$ (213 500 \$ en 2019).

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

11. ÉVENTUALITÉS

La Municipalité a garanti, en partie, le prêt de la Commission des Services régionaux Chaleur, anciennement la commission des déchets solides Népisiguit-Chaleur. Ce prêt est garanti par cinq autres municipalités. Le montant garanti par la Ville est de 1 014 875 \$.

12. ENGAGEMENTS

La Municipalité s'est engagée par contrat jusqu'en 2022 pour l'entretien et le déblaiement de la neige et l'enlèvement des ordures ménagères. La Municipalité s'est aussi engagée à verser une contribution annuelle à la Fondation de l'Hôpital Régional Chaleur, aux Chevaliers de Colomb de Beresford, à la Fondation des Jeux de l'Acadie et au Sportek pour le curling. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 538 569 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2021	390 368 \$
2022	148 201 \$

13. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt provisoire pour le capital

La Municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit :

Général de capital :

D.C. No. 20-0032	611 000 \$	Financement temporaire
------------------	------------	------------------------

Capital Eau et égouts:

D.C. No. 17-0044	1 813 000	Financement temporaire
------------------	-----------	------------------------

2 424 000 \$

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2020, la Municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

14. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'EAU ET ÉGOUT

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents (déficits) au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent (déficit) à la fin de l'année est le suivant :

	2020	2019
2020 Déficit	(39 217) \$	- \$
2019 Excédent	15 549	15 549
2018 Excédent	-	3 690
	(23 668) \$	19 239 \$

15. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débité par la Municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiments et améliorations locatives	Machinerie et équipements	Routes et rues	Eau et égouts	Total 2020	Total 2019
Coût:							
Solde d'ouverture	82 084 \$	4 919 014 \$	5 131 229 \$	21 714 838 \$	11 487 771 \$	43 334 936 \$	42 816 922 \$
Ajouts : Additions	-	5 840	694 617	780 839	12 223	1 493 519	538 104
Moins : Disposition	-	-	(83 763)	-	-	(83 763)	(20 090)
Solde de fermeture	82 084	4 924 854	5 742 083	22 495 677	11 499 994	44 744 692	43 334 936
Amortissement accumulé :							
Solde d'ouverture	-	3 024 497	3 173 666	10 354 045	4 017 036	20 569 244	19 229 413
Ajouts : Amortissement	-	145 400	244 614	673 965	333 472	1 397 451	1 359 921
Moins : Amortissement sur dispositions	-	-	(83 763)	-	-	(83 763)	(20 090)
Solde de fermeture	-	3 169 897	3 334 517	11 028 010	4 350 508	21 882 932	20 569 244
Valeur nette des immobilisations corporelles	82 084 \$	1 754 957 \$	2 407 566 \$	11 467 667 \$	7 149 486 \$	22 861 760 \$	22 765 692 \$
Composé de :							
Fonds général	82 084 \$	1 754 957 \$	2 407 566 \$	11 467 667 \$	- \$	15 712 274 \$	15 294 956 \$
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	7 149 486	7 149 486	7 470 736
	82 084 \$	1 754 957 \$	2 407 566 \$	11 467 667 \$	7 149 486 \$	22 861 760 \$	22 765 692 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale		Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs & culturels	Eau & égouts	2020 Consolidés	2019 Consolidés
REVENUS										
Mandat d'impôts fonciers	901 256 \$	1 202 699 \$		1 331 439 \$	196 108 \$	137 805 \$	729 381 \$	- \$	4 498 688 \$	4 394 810 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	28 779		70 564	-	-	-	-	99 343	98 219
Vente de services, amendes et autres frais	-	-		930	-	-	175 058	-	175 988	88 963
Subvention sans condition	204 846	242 914		268 916	39 609	27 833	147 316	-	931 434	923 451
Autres transferts gouvernementaux	42 200	-		915 130	-	33 685	18 300	181 306	1 190 621	226 430
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-		-	-	-	-	1 554 745	1 554 745	1 547 567
Intérêts	5 302	-		-	-	-	-	26 273	31 575	33 998
Autres	-	100		-	-	56 889	-	17 083	74 072	130 191
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	-	-		-	-	5 000	-	-	5 000	19 130
	1 153 604	1 474 492		2 586 979	235 717	261 212	1 070 055	1 779 407	8 561 466	7 462 759
DÉPENSES										
Salaires et bénéfices	495 746	-		231 211	-	-	304 201	212 445	1 243 603	1 301 845
Biens et services	364 737	1 343 876		586 048	225 343	156 981	281 642	1 480 076	4 438 703	4 203 657
Amortissement	59 563	38 115		712 663	-	1 368	252 270	333 472	1 397 451	1 359 921
Intérêts	43 302	-		-	-	-	-	97 996	141 298	153 567
Autres	72 261	-		-	-	-	-	87 667	159 928	130 527
	1 035 609	1 381 991		1 529 922	225 343	158 349	838 113	2 211 656	7 380 983	7 149 515
Excédent (Déficit) pour l'année	117 995 \$	92 501 \$		1 057 057 \$	10 374 \$	102 863 \$	231 942 \$	(432 249) \$	1 180 483 \$	313 244 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonds général		Fonds eau et égouts		Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
Excédent (Déficit) pour l'année 2020	1 711 124 \$	(99 311) \$	(279 907) \$	(153 135) \$	-	918 \$	90 \$	704 \$	1 180 483 \$
Ajustements à l'excédent annuel pour le financement requis									
Surplus d'avant dernière année	54 370	-	3 690	-	-	-	-	-	58 060
Transferts entre fonds									
Du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts	-	-	(24 000)	-	-	-	24 000	-	-
Du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital	-	-	-	-	-	300 000	-	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(293 000)	293 000	(139 000)	139 000	-	-	-	-	-
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	5 000	-	-	-	-	-	-	-	5 000
Dépenses en capital	(538 985)	-	-	-	-	-	-	-	(538 985)
Dépenses d'amortissement	-	1 063 979	-	333 472	-	-	-	-	1 397 451
Changement du montant enregistré sous CSP du régime de retraite à prestation définie	35 527	-	-	-	-	-	-	-	35 527
Transfert du coût de l'eau	(400 000)	-	400 000	-	-	-	-	-	-
Gain sur vente d'immobilisations corporelles	(5 000)	-	-	-	-	-	-	-	(5 000)
Total d'ajustements à l'excédent de l'année 2020	(1 442 088)	1 356 979	240 690	472 472	-	300 000	24 000	-	952 053
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2020	269 036 \$	1 257 668 \$	(39 217) \$	319 337 \$	- \$	300 918 \$	24 090 \$	704 \$	2 132 536 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		2019	
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Total	Total
ACTIFS						
Encaisse	-	\$ 736 643 \$	80 090 \$	398 429 \$	1 215 162 \$	626 450 \$
Sommés à recevoir des autres fonds	-	350 000	-	24 000	374 000	637 000
	-	\$ 1 086 643 \$	80 090 \$	422 429 \$	1 589 162 \$	1 263 450 \$
Excédent accumulé	-	\$ 1 086 643 \$	80 090 \$	422 429 \$	1 589 162 \$	1 263 450 \$
REVENUS						
Transferts du fonds de fonctionnement	-	\$ 300 000 \$	- \$	24 000 \$	324 000 \$	587 000 \$
Intérêts	-	918	90	704	1 712	3 799
	-	300 918	90	24 704	325 712	590 799

DÉPENSES

Excédent pour l'année	Montant du principal	Taux d'intérêt
-	\$ 300 918 \$	90 \$
	24 704 \$	325 712 \$
		590 799 \$
Détails de l'encaisse		
Compte Avantage Entreprise	736 643 \$	Variable
Compte Avantage Entreprise	80 090 \$	Variable
Compte Avantage Entreprise	356 588 \$	Variable
Compte Avantage Entreprise	41 841 \$	Variable

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)

Résolution du conseil concernant la contribution aux réserves :

Proposé par le conseiller Bruno Poirier, appuyé par la conseillère Anne Bard-Lavigne que 300 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général.

Proposé par le conseiller Ulric DeGrâce, appuyé par la conseillère Brigitte Couturier que 7 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égout au fonds de réserve de capital eau et égout.

Proposé par le conseiller Bruno Poirier, appuyé par le conseiller Edgar Aubé que 17 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement eau et égout au fonds de réserve de capital eau et égout.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à la réunion du Conseil du 21 décembre 2020.

Marc-André Godin
Trésorier,
Ville de Beresford

Date

Sceau municipal

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. RÉCONCILIATION DU FINANCEMENT DU DÉFICIT SUR L'ADOPTION DU CSP

	Charges à payer du régime de retraite à prestation définie	Bénéfices d'emploi acquis	Autres charges à payer non inscrits antérieurement
Passif au 31 décembre 2011 tel que calculé sur l'adoption du CSP	297 300 \$	- \$	- \$
Montants financés dans les années antérieures	59 640	-	-
Solde à être financé dans les années futures	237 660 \$	- \$	- \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement				Autres (expliquer)	Élimination	Total
	Général	Eau et égouts	Amortissement Immobilisations				
REVENUS							
Mandat d'impôts fonciers	4 498 688 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	4 498 688 \$	
Prestations de services à d'autres gouvernements	98 324	-	-	-	-	98 324	
Vente de services	54 750	-	-	-	-	54 750	
Subvention sans condition	908 618	-	-	-	-	908 618	
Autres transferts gouvernementaux	7 500	-	-	-	-	7 500	
Autres revenus de provenance interne	35 550	401 500	-	-	(400 000)	37 050	
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	1 542 584	-	-	-	1 542 584	
Intérêts	2 000	22 200	-	-	-	24 200	
Excédent d'avant dernière année	54 370	3 690	-	(58 060)	-	-	
	5 659 800	1 969 974	-	(58 060)	(400 000)	7 171 714	
DÉPENSES							
Services d'administration générale	975 305	-	59 563	-	-	1 034 868	
Services de protection	1 763 062	-	38 115	-	(400 000)	1 401 177	
Services de transports	937 382	-	712 663	-	-	1 650 045	
Services d'hygiène	226 079	-	-	-	-	226 079	
Services de développement économique	201 004	-	1 368	-	-	202 372	
Services récréatifs et culturels	758 118	-	252 270	-	-	1 010 388	
Frais de service de la dette:							
Remboursement de la dette à long terme	293 000	139 000	-	-	(432 000)	-	
Intérêts	41 865	95 952	-	-	-	137 817	
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de fonctionnement eau et égouts	-	7 000	-	-	(7 000)	-	
Dépenses en capital	463 985	17 000	-	-	(480 985)	-	
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	1 711 022	333 472	-	-	2 044 494	
	5 659 800	1 969 974	1 397 451	-	(1 319 985)	7 707 240	

Excédent (déficit) \$ - \$ - \$ (1 397 451) \$ (58 060) \$ 919 985 \$ (535 526) \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

22 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

	Budget	2020	2019
REVENUS			
PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Chemins et rues	63 829 \$	63 829 \$	63 829 \$
Traçage des voies de circulation	5 716	6 735	6 735
Administration - BNPP	28 779	28 779	27 655
	98 324 \$	99 343 \$	98 219 \$
VENTE DE SERVICES			
Services récréationnels - aréna	52 750 \$	175 058 \$	52 963 \$
Transports routiers	2 000	930	36 000
	54 750 \$	175 988 \$	88 963 \$
AUTRES REVENUS DE PROVENANCE INTERNE			
Amendes	-	100 \$	50 \$
Autres revenus	37 050	73 971	130 141
	37 050 \$	74 071 \$	130 191 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

22. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2020	2019
DÉPENSES			
SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Services législatifs			
Maire	28 300 \$	20 404 \$	24 278 \$
Conseillers	93 750	73 722	91 399
	122 050	94 126	115 677
Administration			
Gérance	478 684	384 318	342 583
Immeuble à bureaux	108 177	111 808	95 324
Amortissement	59 563	59 563	59 563
Honoraires professionnels légaux	4 000	970	7 228
Autres	158 828	189 553	155 851
	809 252	746 212	660 549
Gestion des finances			
Vérification externe	4 171	4 171	4 171
Autres services d'administration			
Assurances responsabilité	13 600	16 121	9 730
Frais divers	28 116	19 344	26 562
Évaluation foncière	54 679	55 971	54 679
Congés de maladie et allocation de retraite	-	51 227	(232)
	96 395	142 663	90 739
Services financiers			
Frais bancaires et intérêts	3 000	5 135	12 831
Intérêts sur la dette à long terme	41 865	43 302	51 656
	44 865	48 437	64 487
	1 076 733 \$	1 035 609 \$	935 623 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

22 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2020	2019
SERVICES DE PROTECTION			
Service de police			
Service de lutte contre la criminalité	1 160 977 \$	1 162 652 \$	1 106 914 \$
Protection contre les incendies			
Brigade de pompier	82 550	73 565	82 318
Avertisseurs d'incendie	16 950	13 488	14 536
Matériel de lutte contre les incendies	31 150	48 165	67 326
Formation	16 500	7 837	9 635
Enquêtes et prévention - incendie	700	-	-
Amortissement	38 115	38 115	47 320
	185 965	181 170	221 135
Mesures d'urgences	8 000	416	-
Protection et destruction des animaux	46 235	37 753	44 415
	1 401 177 \$	1 381 991 \$	1 372 464 \$
SERVICES DES TRANSPORTS			
Service de transport en commun			
Administration	293 743 \$	236 020 \$	315 655 \$
Matériel général	38 100	35 278	41 396
Ateliers	24 839	30 768	26 545
Amortissement	712 663	712 663	727 038
	1 069 345	1 014 729	1 110 634
Chemins et routes			
Entretien d'été	80 300	62 943	64 351
Fossés et drainage	9 000	853	2 612
Égouts pluviaux	27 250	3 945	18 401
Entretien d'hiver	326 250	318 889	328 776
	442 800	386 630	414 140
Éclairage des rues	90 500	88 129	87 190
Services relatifs à la circulation			
Plaques des noms de rues	3 500	3 159	4 181
Traçage des voies de circulation	19 000	18 907	18 605
Passage pour piétons	18 600	12 935	17 531
Signaux de circulation	6 300	5 433	6 247
	47 400	40 434	46 564
	1 650 045 \$	1 529 922 \$	1 658 528 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

22 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2020	2019
SERVICES D'HYGIÈNE			
Enlèvement et destruction des ordures ménagères	131 850 \$	132 423 \$	131 848 \$
Dépotoirs	94 229	92 920	78 783
	226 079 \$	225 343 \$	210 631 \$
SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE			
Commission d'urbanisme	157 654 \$	153 324 \$	143 429 \$
Commission industrielle	10 450	1 627	431
Tourisme	15 900	1 017	9 547
Embellissement	17 000	1 013	1 251
Amortissement	1 368	1 368	1 368
	202 372 \$	158 349 \$	156 026 \$
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS			
Centre communautaire	16 200 \$	12 066 \$	9 302 \$
Patinoire et aréna	246 291	204 809	234 145
Parcs et terrains de jeux	297 903	277 656	310 721
Bibliothèque	13 450	15 111	8 706
Autres services de loisirs (net des subventions salariales - 30 824 \$)	184 274	76 201	131 607
Amortissement	252 270	252 270	198 472
	1 010 388 \$	838 113 \$	892 953 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

22 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2020	2019
APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES			
Approvisionnement en eau			
Administration	145 994 \$	141 855 \$	130 077 \$
Conduite et distribution	94 525	151 787	79 901
Facturation et perception	17 850	15 378	17 488
Achat d'eau	970 000	997 500	767 572
Amortissement	333 472	333 472	326 160
	1 561 841	1 639 992	1 321 198
Raccordement et évacuation			
Administration	145 994	141 855	130 077
Système de raccordement	31 750	36 846	42 301
Station de levage	70 704	89 499	95 323
Épuration et évacuation	232 505	203 918	230 162
	480 953	472 118	497 863
Services financiers pour service d'eau			
Frais bancaires et intérêts	1 225	547	338
Intérêts sur la dette à long terme	43 187	44 225	45 445
	44 412	44 772	45 783
Services financiers pour service d'égout			
Frais bancaires et intérêts	475	1 003	1 981
Intérêts sur la dette à long terme	52 765	53 771	56 465
	53 240	54 774	58 446
	2 140 446 \$	2 211 656 \$	1 923 290 \$